Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Résiliation d'un contrat sans engagements

Par Mjmj

Bonjour,

Je rencontre un problème avec une entreprise en ligne pour résilier mon contrat. Au mois de janvier j'ai signé un devis stipulant le détail de mon abonnement. Première alerte, le devis ne correspond pas au montant prélever,mais on m'indique de commencé par cette formule puis cette dernière sera modifié. À la mi-avril je décide de résilier ce dernier. Sans réponse de la part de l'entreprise je les relance de multiples fois sans réponse jusqu'à ce qu'un jour ils décident de me répondre en demandant où j'en suis de la procédure de résiliation. Premièrement je découvre ce processus. Et deuxièmement pour faire la demande de résiliation je suis passé par leur tableau de bord comme indiqué. À ce jour, plus de réponse de leur part, comment puis-je procéder pour arrêter ce contrat et par la même occasion arrêter de me faire prélever?

Par Indigo

Bonjour Mjmj,

Il convient d'envoyer un courrier par pli recommandé AR à celui que j'aurais tendance à appeler votre adversaire.

Si vous le souhaitez, je pourrais vous aider à rédiger votre courrier.

Cordialement.

P.S.

Vous pourriez demander à votre banque de stopper le prélèvement.